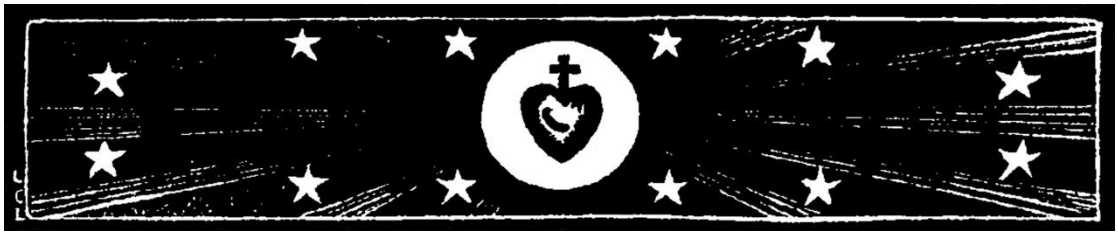

L'ICONOGRAPHIE ANCIENNE DU CŒUR DE JÉSUS.

Les Cœurs votifs des Calvaires et des Croix de Mission.

J'aurais pu commencer ces lignes par ce titre : « D'un emploi irraisonné de l'image du Cœur de Jésus » ; car encore que Dieu soit, selon l'expression du bon sire de Joinville, « chose si bonne que meilleure ne peut être », pourtant ne faut-il pas faire de ses images et de ses emblèmes de vrais non-sens en les plaçant sans réflexion n'importe où.

C'est pourtant ce qui s'est produit bien souvent depuis trois quarts de siècle au sujet des calvaires ou simples crucifix érigés fréquemment aux croisements des grands chemins, sur les places des villes, quelquefois dans l'intérieur des églises, et dont une piété, plus sincère qu'éclairée couvre le fut et les bras d'un semis de petits sacrés-cœurs en métal doré.

Reportons-nous, pour nous placer à l'origine de cet usage, à la fin du XVIIe siècle et durant le XVIIIe.

Cette époque qui fut pour la haute société des grandes villes une époque de corruption morale et surtout de perversion intellectuelle fut aussi, par contre, en presque toute la France, une époque de vie religieuse active pour les milieux ruraux et pour les petites villes, grâce aux missions, aux Avents, aux Carêmes prêchés partout par les religieux des grands Ordres et par d'ardentes compagnies de missionnaires diocésains ou régionaux.

À côté des « orateurs sacrés » qui visaient au style académique et prêchaient « à la grecque », parurent Bridaine qui donna à lui seul deux cent quarante six missions, et prêchait en docteur ; puis, en Bretagne, le P. Maunoir ; en Poitou, Saintonge, Nantais et Anjou, le Bienheureux Louis Grignon de Montfort et sa compagnie de Missionnaires ; en Franche-Comté le vénérable et terrible Antoine Receveur qui, eux, prêchaient en apôtres, puis des Jésuites, comme les PP. Gros et Caussade ; des Capucins, comme le P. Ambroise de Lombez, qui prêchaient en mystiques et maints autres.

Quasi chacune de ces prédications, qui se faisaient ainsi dans tout le royaume, se terminait par l'érection d'un calvaire de souvenir ; et dès cette époque un usage touchant s'établit.

On fit fondre de petits cœurs en étain, en plomb, où l'on en fit en tôle ou en bois, et souvent ils portaient à leur revers une formule d'hommage. Les chefs des familles pieuses en faisaient l'acquisition y inscrivaient leur nom, puis ces cœurs étaient ensuite cloués à la croix, autour du Rédempteur crucifié.

Nous verrons que parfois, en certaines provinces très chrétiennes, l'apposition de ces cœurs répondait aussi à des évènements familiaux et par conséquent se faisait par unités isolées.

La Révolution, en fauchant les calvaires des routes et des places publiques à fait disparaître presque tous les cœurs de Calvaire qui dataient d'avant elle et ce n'est qu'exceptionnellement qu'on en peut retrouver aujourd'hui.

M. l'Abbé Gabard, curé de St Aubin Baubigné, (Deux-Sèvres) avait recueilli l'un d'eux sur le domaine du château de la Durbelière où vécut l'héroïque et jeune chef des insurgés vendéens, Henri de la Rochejaquelein. J'en donne ici l'image en demi-grandeur ; il ne porte qu'un bouquet de flammes à son sommet et, sur la surface concave de son intérieur, l'inscription représentée ci-dessous et qui se doit lire : À (Jésus) MON (cœur) ET MA VIE.

St Aubin-Baubigné (D.-S.) à M. le curé Gabard.

Elle semble un fidèle écho de la Prière si populaire dans les familles chrétiennes du Poitou au temps de nos grands pères :

Cœur de Jésus, Cœur de Marie
Je vous donne mon Cœur, mon esprit et ma vie ;
Cœur de Jésus, Cœur de Marie
Assistez-moi durant mon agonie
Cœur de Jésus, Cœur de Marie
Faites que je meure en votre compagnie.

St Aubin-Baubigné (D.-S.). Inscription intérieure d'un cœur votif.

Après la Révolution, surtout durant les premières années de la Restauration royale, les missions reprirent en presque toute la France, et les grandes croix furent érigées de nouveau aux angles des chemins, sur les places publiques et contre les murs des églises, par exemple, en 1817, à Bordeaux, en 1819 ou 1821 en l'église de Saint Jean d'Angely, et, vers la même époque, dans l'ancienne cathédrale de Grasse, en Provence.

La croix de Bordeaux est très belle : la lance et l'éponge y sont placées de chaque côté du Christ ; les extrémités de leurs hampes se croisant sous les pieds du Sauveur et leurs sommets dépassant ses mains. Derrière sa tête un grand cœur, placé à la rencontre des bras de la croix, porte le bouquet de flammes et la couronne d'épines ; il est bien l'image du sien. Mais le fut de la croix est tout garni de cœurs beaucoup plus petits qui n'ont que le bouquet de flamme et sont de simples cœurs humains votifs, emblèmes de ceux des donateurs : l'inscription du socle l'atteste du reste, elle porte : « Mission de 1817, — Cette croix ornée de cœurs dorés où sont inscrits les noms des fidèles fut bénite solennellement par Mgr d'Aviau sur la place de Rohan… » ; Et la suite du texte indique qu'elle est abritée dans la cathédrale depuis 1830.

La croix de l'église de Grasse est également constellée de petits cœurs et ses extrémités en portent quatre grands, dont les dimensions plus considérables ne répondent qu'à une préoccupation d'ordre décoratif ; tous ne sont que des images du cœur fidèle.

Les cœurs qui décorent la croix de Saint Jean d'Angely sont en tôle dorée ; ceux qui meublent les côtés de la croix sont d'un tiers plus petits que ceux du devant.

Par l'obligeant intermédiaire de M. l'Abbé Dougny, M. l'Archiprêtre de St Jean a bien voulu me communiquer trois des petits carrés de papier qui portent à l'intérieur de tous ces cœurs les noms des donateurs. Sur l'un on lit : *Aglaé de…* ; sur l'autre, *Le Bar… Louis d'… ale* ; le troisième est totalement illisible. On le voit, ce sont bien là des noms de donateurs et les cœurs qui les contiennent ne peuvent être que les emblèmes de leurs propres cœurs. Tous sont surmontés de la croix.

À peu près vers la même époque on reprit, pour les croix exposées aux intempéries, l'usage des cœurs de plomb et d'étain qui ne s'oxydent pas et dont on dora presque toujours la face externe. La collection poitevine de mon excellent ami, M. Fr. Eygun, de l'École des Chartes, contient un moule qui a servi à la fabrication de ces cœurs.

Il se compose de deux plaques qui s'adaptent l'une contre l'autre, en laissant entre elles un vide en forme de cœur où le métal en fusion pénétrait et se solidifiait. Je donne ici, réduites aux deux tiers de leur vraie grandeur, ces deux plaques juxtaposées, c'est-à-dire le moule étant fermé ; les pointes latérales qu'il porte s'enfonçaient dans des poignées de bois qui permettaient à un opérateur de maintenir les deux plaques en contact pendant qu'un autre versait dans l'orifice supérieur le métal fondu.

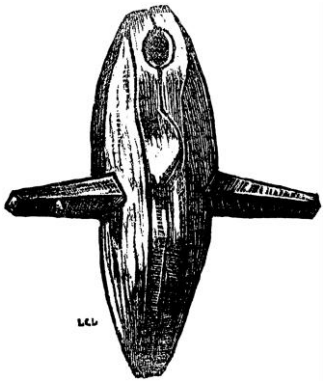

Poitiers. — Moule à couler des cœurs (fermé). — Coll. Fr. Eygun.

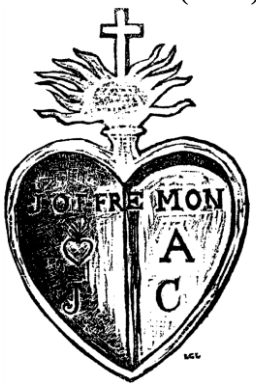

Poitiers. — Un des cœurs produit par le moule de la collection Eygun.
Face intérieure.

La gravure ci-dessus représente, en sa grandeur réelle, l'un des cœurs ainsi obtenus, vu du côté intérieur et concave. On y lit l'inscription : J'OFFRE MON (cœur) À J. C.

Ce cœur porte à la fois le bouquet de flamme du cœur plus ancien de St Aubin-Baubigné, et la croix des cœurs de St Jean d'Angely.

J'ai reçu de M. le docteur Fiévé, de Jallais (Maine et Loire), un cœur d'étain provenant d'un vieux calvaire de cette localité et qui, de peu postérieur au moule de M. Eygun, me parait attribuable à la période 1830-1840. Il se rapproche plus que les précédents du type « Sacré-Cœur » actuel puisqu'il est ceint de la couronne d'épines ; ce n'est pourtant bien qu'un cœur humain votif, et sur son intérieur se lit en relief, la formule ordinaire : J'OFFRE MON (cœur) À JÉSUS CHRIST.

Jallais (Maine-et-Loire). Collection de l'auteur.

M. le Docteur Fiévé, qui est un traditionniste érudit a bien voulu me donner, en même temps que ce cœur, les renseignements suivants, précieux témoignages de l'esprit de foi qui animait et sanctifiait la vie familiale d'autrefois et dont vit encore une grande partie de son pays d'Anjou :

« Nos vieilles croix, nos vieux Calvaires de bois étaient pour la plupart autrefois couverts de ces cœurs en étain, en plomb ou en tout autre métal ; j'en ai vu qui en portaient une cinquantaine.

« Il était d'usage, dans notre contrée, aussitôt qu'un enfant venait au monde de fixer à la croix du carrefour voisin un cœur à l'intérieur duquel on écrivait souvent le nom du nouveau né[1] ».

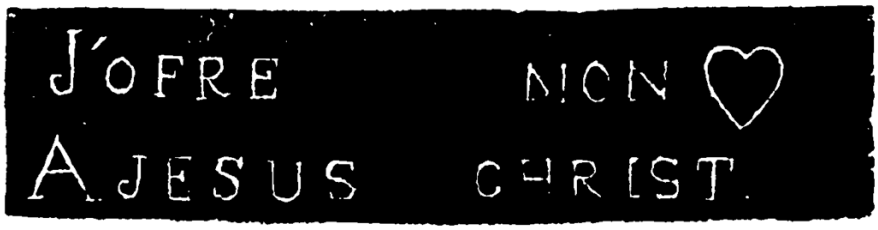

Jallais (M.-et-L.). Inscription intérieure d'un cœur votif.

En d'autres endroits de nos pays d'Ouest, c'était au jour de leur mariage que de nouveaux époux fixaient leur cœur votif au bois de la croix du carrefour devant laquelle passait le cortège nuptial en revenant de l'église ; de même qu'on déposait à son pied, hélas !, une petite croix de bois, quand un cercueil passait, emportant vers l'autel le manteau de chair délaissé par une âme, à l'appel de Dieu.

On comprend donc bien, répétons-le, que les cœurs ainsi présentés à Jésus crucifié pour la naissance, pour le mariage ou bien offerts en action de grâces d'une Mission, et les uns et les autres comme témoignages matériels d'amour, de fidélité ou de reconnaissance, ne peuvent être que les symboles des cœurs de ceux qui les « offraient à Jésus-Christ ».

Or, nous voyons que les fabricants qui coulaient ces cœurs les ont progressivement rapprochés de plus en plus du type « Sacré Cœur de Jésus » : à celui de Jallais il ne manque que le coup de lance caractéristique pour qu'il soit vraiment l'image du Cœur divin.

Loudun (Vienne). — Collection de l'auteur.

[1] Lettre du 27 septembre1921.

Dès les premières années du Second Empire, ce pas sera allégrement franchi par l'incompréhension des fabricants — qu'on en juge par l'image ci-dessus — et la piété de cette époque, ignorante et naïve autant que sincère, accueillera ces objets sans hésitation pour les affecter au même usage votif que les cœurs humains traditionnels.

Il en résulte que le chrétien qui, pour affirmer la foi, la piété, la fidélité, la reconnaissance de son cœur, cloue au fut de la croix l'image du Cœur de Jésus sert une intention parfaite par un geste dépourvu d'à propos et de sens : il offre à Jésus-Christ le Cœur de Jésus-Christ.

Je sais bien qu'une mystique compliquée, quintessenciée, peut justifier le don fait au Sauveur de son propre Cœur et l'exalter comme le plus merveilleux et le seul digne de lui qu'on lui puisse faire ; mais c'est là une subtilité d'une conception parfaitement inaccessible à la masse catholique, et l'emploi du traditionnel cœur humain avec les mots : « À Jésus mon cœur et ma vie », ou « J'offre mon cœur à Jésus-Christ », répondait parfaitement à l'usage auquel on le destinait, et que seule avait fait naitre la piété populaire la plus simple et la plus droite.

Souvenons-nous en effet qu'au XVIIe siècle et au XVIIIe ce ne furent pas les orateurs prêchant « à la grecque » qui mirent en vogue le naïf et touchant usage des petits cœurs votifs, mais les missionnaires qui firent alors prier la bonne noblesse du sol et le peuple des champs.

En matière de pratiques pieuses il faut toujours remonter aux origines des usages locaux ; et le clergé, qui a mission de les expliquer et de les maintenir dans le sens intégral de leur institution, ne les connaîtra jamais trop à fond.

Nous avons, sur tout notre sol de France, des coutumes traditionnelles, nous répétons des gestes ancestraux et séculaires, que pratiquent même souvent nombre d'indifférents, et qui sont pleins d'admirable et merveilleux sens chrétien. Il y a dans cet héritage une réserve de nourriture d'âme, cent fois plus vivifiante que toutes les petites au longues dévotionnettes d'invention récente, dont beaucoup ne sont que fadaises.

Même parmi les pratiques qui sont aujourd'hui du réel domaine de la superstition, plusieurs ont une origine très haute et dont la déviation, l'altération, ne sont dues qu'à l'oubli de la pensée qui les a fait créer. Et, partant du regret de cet oubli pour revenir aux objets dont nous avons parlé, j'ose dire :

Que l'on multiplie partout l'image du Cœur de Jésus-Christ, creuset divin où s'est élaborée notre rédemption, c'est parfait ; mais qu'on laisse aux cœurs votifs de nos grands crucifix leur caractère humain. À la flamme qui symbolise leurs ardentes palpitations qu'on ajoute si l'on veut, la croix par laquelle ils ont été rachetés, mais qu'on ne leur substitue pas l'image adoptée et consacrée pour représenter celui du Seigneur.

L’idée qui les a créés est assez haute pour qu’on leur réserve de l’interpréter dans toute sa pleine signification, et notre pauvre cœur humain, malgré ce que nous en faisons, hélas !, parfois, est chose quand même assez précieuse pour être offerte à Dieu, puisqu’il est après le Sien, le plus merveilleux des fruits de chair à qui sa bonté fit le don de la Vie.

Loudun (Vienne).

L. CHARBONNEAU-LASSAY.